

Projet d'appui et d'entraide judiciaire au Sahel

Termes de référence pour le recrutement d'un(e) expert(e) en communications

Avril 2022

PAYS : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Sénégal

Titre du poste : Expert.e Communication

Lieu principal de la mission : Principalement à distance. De nombreux déplacements sont à prévoir à Nouakchott en Mauritanie, au Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad

Durée : 200 jours sur 5 ans

Nature du contrat : CPS

Date de prise de fonctions : à partir de juin/juillet 2022

Langue de travail : français

Date limite de réponse : 20 mai 2022

Dans le cadre de la présente mission, le projet prendra en charge les dépenses suivantes : hébergement et transport lors des visites de terrain, frais de visa, etc.

1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA PRESTATION

1.1. PRESENTATION D'EXPERTISE FRANCE

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- Gouvernance démocratique, économique et financière ;

- Paix, stabilité et sécurité ;
- Climat, agriculture et développement durable ;
- Santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Avec un volume d'activité de 237 millions d'euros, plus de 500 projets en portefeuille dans 100 pays délivrés par an, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

Dans ce cadre, le projet d'appui à l'entraide judiciaire en matière pénale au Sahel, est financé par l'Agence Française de Développement et couvre les 5 pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) ainsi que le Sénégal.

Ce projet d'une durée de 5 ans et d'un budget total de 10 millions d'euros vise à améliorer les pratiques de poursuites et d'enquêtes longues et complexes s'étendant sur plusieurs territoires. L'instauration de telles procédures nécessite le fonctionnement d'un système d'entraide et d'extradition pour l'exécution des actes de procédures et des saisies des personnes au-delà des frontières. Ce projet vise à apporter une réponse aux défis auxquels sont confrontés les Etats du Sahel, en matière d'entraide judiciaire pénale internationale.

1.2. CONTEXTE DE LA PRESTATION

Le projet d'appui et d'entraide Pénale Internationale au Sahel », est financé par l'Agence Française de Développement et couvre les 5 pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) ainsi que le Sénégal.

Ce projet d'une durée de 5 ans et d'un budget total de 10 millions d'euros vise à améliorer les pratiques de poursuites et d'enquêtes longues et complexes s'étendant sur plusieurs territoires. L'instauration de telles procédures nécessite le fonctionnement d'un système d'entraide et d'extradition pour l'exécution des actes de procédures et des saisies des personnes au-delà des frontières. Ce projet vise à apporter une réponse aux défis auxquels sont confrontés les Etats du Sahel, en matière d'entraide judiciaire pénale internationale.

» Dates de mise en œuvre : juin 2021 – juin 2026

- » Localisation/Zones d'intervention : Pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) et Sénégal
- » Budget du projet : 10 000 000 Euros
- » Objectifs du projet : L'objectif global du projet est de lutter contre la criminalité transnationale dans les six pays du Sahel, en renforçant leurs dispositifs judiciaires, notamment en matière d'entraide judiciaire internationale
- » Résultats attendus et indicateurs Les résultats à atteindre sont au nombre de deux. Ils ont été réajustés, à la suite des rencontres avec les parties prenantes et les PTF actifs dans les six pays concernés par le projet.
 - Résultat 1 : Les services et les acteurs responsables de l'entraide judiciaire internationale dans chacun des six pays sont renforcés et contribuent à lutter contre l'impunité en améliorant le traitement des affaires criminelles, comportant des éléments d'extranéité.
 - Sous résultat 1.1 : Les services des BEPI sont institutionnalisés dans les six pays.
 - Sous résultat 1.2 : Les capacités des acteurs de la justice sont renforcées, en synergie avec les différents corps (police, gendarmerie, garde nationale, etc.) et les populations.
 - Résultat 2 : La coopération régionale entre les services responsables de l'entraide judiciaire est effective et facilitée, par l'apport de l'assistance technique et par l'interconnexion des services entre eux.
 - » Principales activités mises en œuvre
 - Création de groupes de travail dans les six pays pour établir le positionnement institutionnel, les responsabilités, l'organisation et les modalités du fonctionnement des BEPI et définir les relations avec leurs relations avec les autres acteurs de l'environnement judiciaire.
 - L'équipement en informatique, développement et installation de logiciel
 - Création de base de données pour les textes en vigueur régissant l'entraide pénale
 - Elaboration d'outils, manuels et guides pratiques
 - Formation initiale et continue des magistrats et intervenants
 - Campagne de sensibilisation de la population

- L'accompagnement de l'équipe de démarrage des activités et du travail de l'équipe
- L'organisation de rencontres régionales d'échange entre les différents BEPI de la zone
- Mener une réflexion régionale qui prendra en considération l'ensemble des initiatives en relation avec l'entraide pénale

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous l'autorité du Chef de projet et en lien fonctionnel avec le pôle Communication de l'agence au siège, le référent Communication aura pour mission de **développer et mettre en œuvre le plan de communication du projet**, d'informer et faire comprendre ses activités, ses enjeux et ses résultats aux différentes cibles du projet, et donner de la visibilité à l'action d'Expertise France et ses partenaires à travers les activités du projet.

Interlocuteurs

Equipe du projet basée à Nouakchott et coordonnateurs nationaux dans chacun des pays d'intervention ; points focaux institutionnels désignés par les bénéficiaires.

3. TACHES DE L'EXPERT.E

Phase 1 : Elaborer et consolider le plan de communication du projet

- Concevoir et budgéter le plan de communication du projet et son budget, en concertation avec l'équipe projet, le bailleur, le pôle Communication d'Expertise France.
- Assurer la visibilité d'Expertise France et du bailleur dans la communication du projet, dans le respect des orientations de la Stratégie de Communication de l'agence, ainsi que des règles de visibilité et de communication des bailleurs et partenaires.
- Gérer et suivre le budget communication du projet.
- Mettre en place des indicateurs de suivi de l'activité communication, en concertation avec l'expert en suivi-évaluation, et effectuer des rapports réguliers auprès des équipes projet, de la représentation pays et du pôle communication au siège.
- Identifier les opportunités de communication en lien avec les activités sur place et les pays de la région : élaboration et partage d'un calendrier des actualités projets (signatures, lancements, événements, missions et activités emblématiques, remise de

livrables clés, clôture et capitalisation) / hors projet - opportunités de communication (calendrier international et national, journées mondiales, élections, etc.)

Phase 2 : Mettre en œuvre les activités du plan de communication : construire l'identité graphique et narrative

- Développer une charte graphique et un kit de communication pour le projet (plaquettes de présentation, éléments de langage, objets publicitaires, etc.) et s'assurer de leur bonne appropriation par l'équipe projet
- Assurer la production des supports et outils de communication et la gestion des stocks (plaquettes, brochures, goodies, kakémonos, etc.)
- Assurer la diffusion des supports de communication et des contenus auprès des parties prenantes du projet, des partenaires et des publics cibles, via les différents médias utilisés.
- Gérer les relations avec les prestataires de communication (imprimeurs, prestataires audiovisuels, graphistes, agences d'événementiel, etc.)

Phase 3 : Mettre en œuvre les activités du plan de communication : assurer la communication événementielle et la visibilité institutionnelle du projet

- Organiser les événements de communication du projet (conférences, ateliers, etc.) et organiser la représentation du projet lors d'événements nationaux et internationaux liés à la thématique (événements Expertise France mais aussi forums, conférences internationales, événements partenaires, etc.) Gestion de la préparation, des contenus, de la logistique, des invitations et de la capitalisation sur ces événements.
- Appuyer la gestion des relations avec les médias locaux (journalistes du pays d'intervention) : veille, relations régulières, facilitation, invitations, relances, etc.
- Produire et diffuser des outils à destination des médias (communiqués, lignes de communication réactives, tribunes, etc.)
- Créer et mettre à jour une liste de diffusion des communications du projet.
- Rédiger, traduire et diffuser des contenus et supports de communication avec la contribution des experts du projet et des différentes parties prenantes (articles pour le site interne d'Expertise France et la page du projet, posts sur les réseaux sociaux, dossiers et communiqués de presse, rapports, éléments de langage, etc.)

Phase 4 : Mettre en œuvre les activités du plan de communication : construire et mettre en œuvre les projets de communication (campagnes de sensibilisation, projets audiovisuels et iconographiques) et contribuer à la capitalisation des activités

- Produire et/ou coordonner la production de contenus écrits, audiovisuels, photos, etc. en coordination avec le service communication et/ou en ayant recours à des prestataires locaux ;
- Apporter un soutien technique aux équipes pour la production d'outils de communication opérationnelle ;
- Mettre en page et diffuser des contenus et supports techniques avec la contribution des experts du projet et des différentes parties prenantes (articles, guides, manuels, rapports, etc.) ;
- Proposer des formats permettant de diffuser les résultats des activités et d'en capitaliser les leçons apprises.

Phase transverse – Etablir les reportings de son champ d'action et appuyer les expertises mobilisées dans le cadre du projet.

- Appuyer le dispositif de suivi - évaluation et de conduite du changement.
- Mettre en place des outils de monitoring sur l'impact des communications réalisées puis les mettre à jour / rendre compte de son action.
- Former les équipes sur l'utilisation des outils de communication et sur le suivi des interventions sur les réseaux sociaux.

4. METHODOLOGIE ATTENDUE

Livrables :

En plus des activités et documents élaborés dans l'exercice des tâches requises, le/la candidat.e retenu.e aura à soumettre, pour validation, les livrables suivants :

- « Plan de communication du projet » budgétisé, selon le format d'Expertise France (liste non exhaustive à adapter)

* Objectifs du plan de communication

* Groupe cible

* ACTIVITES/ACTIONS : informer, faire connaître, faire comprendre le projet : construire son identité ; Communication éditoriale ; Les projets audiovisuels ; Les outils digitaux ; Communication événementielle ; Relations presse

* Moyens humains, techniques et financiers

* Annexes

- Charte graphique du projet BEPI SAHEL et mise en forme des documents stratégiques du projet.
- Kit de communication de projet selon formats Expertise France (kakemonos, fiche projet, banderoles, etc.).
- Contenus de communication réguliers sur le projet (posts réseaux, etc.)
- Tous les autres livrables en lien avec la mise en œuvre du plan de communication et le suivi du budget du plan de communication.
- Outils de formation des équipes projets sur le plan de communication et les exigences y relatives.
- Rapports périodiques sur les activités de communication incluant l'actualisation des valeurs des indicateurs quantitatifs et qualitatifs figurant dans le plan de communication (en particulier, un rapport externe annuel à destination du bailleur de fonds, annexé au rapport d'exécution technique).
- Rédaction systématique de comptes rendus de réunions écrits et diffusables : avec désignation des actions, des responsables d'actions et de la temporalité. Les CR seront communiqués aux parties prenantes, copie le coordinateur.rice du projet et le.a chargé.e de projet.

5. PROFIL

FORMATION ET LANGUES

- Diplôme de l'enseignement supérieur niveau Master en Communication/Journalisme, Relations internationales ou autre diplôme pertinent ;
- Capacité de travail complète en français, la connaissance de l'arabe est un atout ;

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Expérience d'au moins 6 ans en communication exigée ;
- Au moins une expérience dans le secteur public/institutionnel et/ou la coopération internationale/l'aide au développement/l'humanitaire ;
- Expérience avérée d'organisation d'événements de communication et/ou de campagne de communication multicanale dans un pays du Sud ;
- Connaissance du secteur de la justice est un atout ;
- Connaissance du contexte sahélien est un atout ;
- Compétences en communication interculturelle, relations publiques ;
- Excellentes compétences rédactionnelles et relationnelles ;
- Capacité à travailler en équipe et à distance ;

- Compétences en management transversal en lien fonctionnel (experts, prestataires, etc.) ;
- Créativité ;
- Autonomie, réactivité et force de proposition ;
- Travail en équipe ;
- Maîtrise du Community management : Twitter, LinkedIn, Facebook ; Suites réseaux sociaux ; Flickr ;
- Maîtrise des principaux outils de la Suite Adobe (Indesign, Photoshop) ;
- Maîtrise de la suite Outlook.

6. DOSSIER DE CANDIDATURE

- » CV + lettre de motivation à poster sur le site d'Expertise France
- » Formulaire de candidature DAJ_F044

Les CV soumis seront évalués sur la base des critères suivants :

Pertinence de la formation par rapport au poste	10%
Pertinence de l'expérience en lien avec le secteur de la justice	15%
Connaissance du contexte sahélien	20%
Pertinence des expériences dans le secteur public/institutionnel et/ou la coopération internationale/l'aide au développement en lien avec le poste	20%
Pertinence des expériences en matière de communication	30%
Connaissance de la langue arabe	5%

7. PROCESSUS DE SELECTION

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette opportunité sont invité(e)s soumettre leur dossier dans les meilleurs délais, Expertise France se réservant la possibilité de procéder à la présélection avant cette date.

Le processus de sélection des candidatures se fera en trois temps :

- » *Date limite de réponse à l'appel à candidature : 10/05/2022 à 23h59*
- » *Soumission d'une note de compréhension technique par les candidats présélectionnés : 25/05/2022 à 23h59 (date indicative)*
- » *Entretiens avec les candidats présélectionnés : à partir du 01/06/2022*
- » *Signature du contrat : 30/06/2022*
- » *Entrée en vigueur du contrat : 01/07/2022*

8. ANNEXES

- » *Théorie du changement*
- » *Cadre logique du projet*

9. AUTRES INFORMATIONS

Dans le cadre de la présente mission, le projet prendra en charge les dépenses suivantes :

Frais remboursables

L'EXPERT DESIGNE pourra être remboursé des débours suivants sur présentation des justificatifs originaux et dans les conditions définies ci-dessous :

- Le logement, les frais de bouche et de transport sur place couverts par un per diem selon les taux en vigueur de la Commission européenne appliqués au moment de la mission.
- Frais de vaccination obligatoire liés aux déplacements ;
- Frais de visas ;
- Frais de taxi vers l'aéroport / depuis l'aéroport avant 7h et après 18h.

Frais annexes directement pris en charge par Expertise France

EXPERTISE FRANCE prendra directement en charge les dépenses suivantes :

- Frais de déplacements aériens.